

PROCÉDURE indemnités de grève



www.slfp-vsoaproximus.be

GRÈVE :

Envoyer un scan/PDF (PAS de photo) de l'extrait de la fiche de paie sur laquelle figure : le jour de grève + nom + prénom + PER+ numéro de compte vers : Jean-Luc JOULAIN slfpvsoa.fin.proximus@proximus.be

Remboursement transport en commun : envoyer également un scan/PDF de votre ticket.